



La séance est ouverte à 14 heures 30

L'association compte 26 membres. 17 présents et 2 représentés. Le quorum est atteint.

Claude Coquard souhaite la bienvenue aux membres présents et excuse monsieur le Député-maire qui n'a pu se rendre à cette réunion : il s'est fait représenter par Monsieur Miersman, premier adjoint.

Alain Bourguignat et Monique Lepage sont excusés. Ils ont remis leur procuration à l'un des membres de l'association. Madame Béatrice Mazel, responsable du Service Documentation, Archives et patrimoine de la Mairie, excusée, est représentée par Madame Véronique Barbier, archiviste.

1) Présentation, discussion et vote du rapport d'activité

Claude Coquard, au nom du bureau, présente le rapport d'activité de l'année 2013 (pièce jointe).
Le bilan est voté et adopté à l'unanimité.

2) Présentation, discussion et vote du rapport financier 2013

Daniel Saint-Pierre expose le bilan financier (cf. pièce jointe), vérifié par les commissaires aux comptes : Jacqueline Brouant et Claudine Jouët.

Le budget est voté et adopté à l'unanimité.

3) Présentation, discussion et vote du projet d'activité pour l'année 2014

Claude Coquard expose le projet d'activité pour 2014 (cf. pièce jointe).

Le projet est discuté et quelques propositions sont retenues :

- Diffusion des Bulletins plus large en particulier dans les MPT, à L'Office de Tourisme, dans les librairies, les maisons de retraite, les collèges et lycées (si possible directement auprès des documentalistes).
- Annonce de la parution de chaque nouveau Bulletin dans Noisy-Magazine.
- Des conférences dans les établissements scolaires sur un thème particulier pourront permettre de faire connaître nos travaux et nos Bulletins.

Le projet d'activités est voté et adopté à l'unanimité.

4) Présentation, discussion et vote du budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel présenté par Daniel Saint-Pierre est voté et adopté à l'unanimité.

5) Renouvellement du bureau et des vérificateurs aux comptes.

Les membres du bureau sortant (Francis Baffet ; Anne Boitel ; Claude Coquard ; Claudine Coquard ; Bruno Jouët, Michel Jouhanneau et Alain Saint-Pierre), et Claudine Bourguignat, sont élus à l'unanimité.

Les 2 vérificatrices aux comptes (Jacqueline Brouant et Claudine Jouët) sont réélues à l'unanimité.

La séance est levée à 17 heures.

Le président : Claude Coquard

La secrétaire : Anne Boitel